Image not found or type unknown

Billet SNCF payé par carte bleue et non reçu par courrier

Par **laurence loval**, le **07/12/2012** à **13:52**

Bonjour à tous.J'ai commandé un billet SNCF (112 euros) depuis le 19 novembre.Aujourd'hui nous sommes le 7 décembre et je ne l'ai toujours pas reçu .Même si celui ci est utilisable pour le 26 décembre,ce n'est pas normal ! Il aurait ,d'après la vendeuse,été envoyé le 20 novembre.J'ai commandé 2 autres billets la veille de celui ci,dont un pour le 7 janvier 2013 et celui là je l'ai eu ! La SNCF n'envoie pas ses billets en recommandé.Du coup la poste ne peut pas faire de recherches et il n'y a aucune preuve de ma bonne foi ou juste le code que l'on m'a donné lors de mon achat.Sur un site internet,quelqu'un recommande de faire opposition au prélèvement carte bleue.Qu'en pensez vous ? De toute façon il est trop tard pour moi de faire opposition .J'ai déja été débité.Moi qui ai peu d'argent il faudra que je rachète un billet pour un trajet identique en espèrant être rembourser (rien est moins sûr)Merçi de me répondre si vous savez quoi faire dans une telle situation.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés